

Fronde généralisée contre la réforme des aides à l'emploi

WALLONIE FGTTB et CSC ont rassemblé des milliers de personnes

► A Namur, la manifestation contre la suppression des points APE a été un succès.

► La réforme de Pierre-Yves Jeholet a beaucoup d'adversaires.

Etaient-ils un peu plus de 6.000 ou 10.000 dans les rues de Namur ? Une certitude : la mobilisation décriée

par la FGTTB et la CSC wallonnes pour l'emploi et surtout contre la réforme des aides à l'emploi a rencontré un indéniable succès. Les organisateurs ont qualifié l'événement d'« historique ». Une longue banderole répertoriait tous les secteurs concernés par le projet du gouvernement MR-CDH : crèches, hôpitaux, maisons de repos, écoles, centres sportifs, CPAS... Des bannières se faisaient plus précises : auberges de jeunesse, théâtre de Namur, protection de la jeunesse, Réseau

wallon de lutte contre la pauvreté, écoles de devoir...

C'est à la fois la particularité de ce mouvement et le danger principal pour le gouvernement : la réforme des aides à l'emploi est comme une bombe à fragmentation qui concerne 262 communes et CPAS et une foule d'employeurs du non-marchand. Un front social extrêmement dispersé et composé d'une multitude de micro-points de résistance s'est ouvert. Il sera difficilement maîtrisable, chaque cas étant particu-

Depuis Buenos Aires, où il accompagne la mission princière, le ministre Pierre-Yves Jeholet (MR) persiste pourtant : « Certains veulent jouer sur les peurs en parlant d'emplois menacés. Je m'inscris complètement en faux. L'objectif est de tendre vers plus de simplification, d'efficacité, de transparence et d'équité tout en garantissant une maîtrise budgétaire. J'ai initié cette réforme indispensable et je vais la poursuivre. » ■

ERIC DEFFET

FEDERATION

Rudy Demotte n'est pas rassuré

Un décret ne suffira pas à tirer un trait sur le passé. Il restera à déterminer, ministre par ministre, les montants disponibles pour financer les différents secteurs. Un travail de boutiquier. Mais ce n'est rien par rapport au principal caillou dans la chaussure de Pierre-Yves Jeholet : pour que le nouveau dispositif trouve

à s'appliquer, Wallonie et Fédération Wallonie-Bruxelles devront conclure un accord de coopération.

Le système de « points APE » profite en effet largement à des politiques qui relèvent de la Fédération : dans le non-marchand, 45 % des aides profitent à cette dernière. Il faut y ajouter les points bénéficiant à l'enseignement ou à l'ONE selon des conventions spécifiques. Il n'y a pas péril en la demeure, mais un

accord formel est indispensable entre les deux entités pour valider le transfert de moyens de la Région vers la Fédération.

La composition asymétrique des deux majorités ne facilite pas les choses. Rudy Demotte (PS), ministre-président de la Fédération, a rencontré le duo Borsus-Jeholet le 8 juin. Sans plus : « Nous n'avons eu que de simples échanges de vues, sans qu'aucun document ou élément chiffré ne soit transmis, ni en termes de

cadastre, ni en termes d'impact du projet de réforme sur le financement des opérateurs. »

A ce stade, le Tournaisien dit n'avoir « aucun apaisement ». Ce n'est pas l'avis d'Alda Greoli (CDH), qui siège dans les deux gouvernements et se targue d'être concernée par 80 % des points APE (social, culture.) : elle soutient la réforme de son collègue wallon du MR. Et si sa double casquette servait de trait d'union ?

E.D.

PARTIS

Une réforme, oui, mais pas celle-là

La manifestation de Namur était soutenue sans retenue par l'opposition politique wallonne qui s'insurge, elle aussi, contre la réforme des aides à l'emploi du gouvernement MR-CDH : PS, Ecolo et PTB s'inquiètent de l'impact sur l'emploi des projets du ministre Jeholet. Bien visibles devant le podium, l'ancien ministre-président Paul Magnette et l'ex-ministre de l'Emploi Eliane Tillieux ont applaudi les discours syndicaux.

Lorsqu'ils étaient encore au pouvoir, les socialistes avaient mis en chantier leur propre réforme. Le dispositif pesait déjà un milliard d'euros et risquait

de s'emballer définitivement : les réductions de cotisations sociales comprises dans ce type d'aide avaient été assumées par le fédéral, mais passaient à charge de la Wallonie, pour cause de transfert de compétences. Aujourd'hui encore, Eliane Tillieux défend son projet mort-né : « Il garantissait le maintien de l'emploi, un soutien accru aux secteurs, une simplification administrative et budgétaire, en toute transparence. Et il gardait un mécanisme de soutien à la création d'emplois », a-t-elle rappelé ce lundi sur les réseaux sociaux. Ce n'était pas l'analyse de Pierre-Yves Jeholet lorsqu'il a pris sa succession : « J'affirme que l'on a voulu organiser l'opacité sur ces aides. C'est de la mauvaise gouvernance », disait le nouveau ministre à peine installé.

Une réforme d'accord, mais quelle réforme ? Chez Ecolo, on souligne les mérites mais surtout les défauts du projet : « Nous pointons certains principes intéressants dont l'articulation avec les politiques fonctionnelles. Mais les risques évoqués pour les employeurs et les travailleurs n'ont toujours pas trouvé de réponse. »

Pour le chef de groupe Stéphane Hazée, une pause est nécessaire : « Les ministres s'arc-boutent sur un calendrier effréné qui empêche une concertation véritable et apaisée avec les pouvoirs locaux ou le secteur du non marchand. En l'état, la réforme va conduire à une mise à mal de nombreux travailleurs, opérateurs et secteurs. Il faut revoir le calendrier, sortir ce train du brouillard et réorienter sa marche. »

E.D.

SYNDICATS

Une crainte pour des milliers d'emplois de proximité

Dans le dossier des aides à l'emploi APE, tout le monde est d'accord sur un point : une réforme s'impose ! « *Nous ne sommes pas des conservateurs* », a martelé Thierry Bodson de la FGTB face aux milliers de manifestants rassemblés à Namur. Ces derniers représentaient les 61.000 emplois créés par le dispositif wallon : 34.000 dans les pouvoirs locaux et 27.000 dans le non-marchand et le secteur associatif.

Un nombre qui résume à lui seul une politique qui a dévié de sa trajectoire : à travers l'emploi, elle est devenue un soutien structurel à de nombreux secteurs qui rendent des services essentiels à la population, mais qui pâtissent par ailleurs d'un manque crucial de financement. Les points APE ont rempli un rôle qui ne leur avait pas été assigné. Les aides à l'emploi sont entrées dans les mœurs, impossible de faire marche arrière.

Mais le gouvernement wallon MR-CDH veut mettre de l'ordre et surtout de la transparence dans cette infernale usine à gaz. Il veut aussi rendre les ministres fonctionnels, responsables des dépenses et assurer à travers eux une maîtrise des dépenses, maintenant que la Région doit assumer pleinement la réduction de cotisations sociales prévues dans ce dispositif.

Les libéraux sont à la manœuvre, ce qui attise un peu plus encore la colère des organisations syndicales qui ont vite fait de rassembler dans une même critique les politiques menées à Namur et celles conduites à Bruxelles par le gouvernement de Charles Michel. Les

craintes principales portent sur une réduction de l'emploi. Dans quelles proportions ? Les chiffres avancés sont démentis par le gouvernement : au moins 5 % ou 10 % des postes selon les employeurs et les syndicats, 900 emplois perdus rien que dans les pouvoirs locaux. La semaine dernière, le gouvernement a annoncé qu'il prévoyait un matelas de 30 millions d'euros pour venir en aide, sur le terrain, aux projets qui rencontreraient des difficultés durant la phase transitoire. Mais les syndicats jugent ce montant insuffisant et il ne leur a pas échappé qu'il était rogné sur les aides, au profit des contrats à durée déterminée, qui perdent du même coup une part de leur financement.

Pour Marc Becker de la CSC, pas de doute : « *Pierre-Yves Jeholet est le ministre de l'Emploi qui détruit l'emploi*. » Le syndicaliste note au passage que les points APE vont à concurrence de 70 % à des femmes, d'ailleurs très nombreuses et très déterminées ce lundi dans les rues de Namur. Thierry Bodson joint sa voix à celle de son collègue : « *Le gouvernement wallon mène une entreprise de destruction de l'emploi*. » Et il appelle de ses vœux « *un C4 pour le gouvernement Borsus*. »

Les syndicats veulent du temps pour une concertation en profondeur. Ils rappellent qu'avec les employeurs, ils avaient déposé des propositions de réforme. Si la détermination semble très forte, c'est parce que jeudi dernier, la coalition MR-CDH a approuvé le projet de Pierre-Yves Jeholet en deuxième lecture. En clair, on avance, on avance... Le Conseil d'Etat est consulté. Le parlement devrait être saisi du projet à la rentrée. Pour la FGTB et la CSC, c'est faire très peu de cas de la consultation sociale.

E.D.

EMPLOYEURS

Communes et ASBL, même combat

Les points APE bénéficient aux pouvoirs locaux et au secteur du non-marchand dans une proportion 42 %-58 %. Dans le non-marchand, 3.567 « entreprises » disposent de ces aides à l'emploi : prise en charge de la rémunération et ristourne sur les cotisations sociales. Beaucoup de ces employeurs sont des petites structures, sous forme d'ASBL. L'aide à l'emploi est souvent vitale.

D'où la crainte exprimée par l'Unipso, la fédération des employeurs à finalité sociale : « *Nous craignons l'adoption précipitée d'une réforme dont les conséquences pour chaque association concernée restent inconnues et donc très inquiétantes*. » Des discussions

étaient en cours, mais le gouvernement y a mis fin en adoptant son projet en deuxième lecture, selon les entreprises.

Pour l'Unipso, « *le calcul des subventions avancé par le gouvernement conduit à des pertes importantes pour les employeurs*. » Un constat identique est dressé du côté des communes et des CPAS. Dans une lettre au ministre Jeholet, la Fédération des CPAS constate que ses méthodes de calcul rencontrent celles du cabinet. Mais avec un constat alarmant : un différentiel négatif de 17,9 millions en 2019 entre le pour les montants attribués aux pouvoirs locaux, avant et après la réforme.

Le gouvernement a prévu une indexation du budget APE de 2,27 % pour les deux années de période transitoire avant l'entrée en vigueur du nouveau dispositif. Les CPAS es-

timent que sous la barre des 4 %, les pouvoirs locaux seront d'office perdants.

Au niveau local, des communes ont déjà réalisé des simulations sur l'impact considéré comme négatif de la réforme Jeholet. A Charleroi, les aides APE pèsent actuellement 19,8 millions d'euros par an. Elles passeraient à 18,2 millions, soit une baisse de 7 %. A Quaregnon, le soutien régional diminuerait de 10 %, de 1,9 à 1,7 million. Un CPAS comme celui d'Oupeye verrait sa subvention chuter de 13 % de 805.000 euros à 697.000. Des exemples parmi d'autres.

A noter que les provinces bénéficient elles aussi des points APE, mais qu'elles seront purement et simplement exclues par le nouveau mode d'attribution des aides.

E.D.